



Tests d'évaluation en éducation générale

Service de tests du GED

Table des matières

Avant-propos.....	1
1.En quoi consistent les tests du GED?	2
2. Suis-je admissible aux tests du GED?	2
3. Quelle est la durée des tests du GED?	2
4. Pourquoi désire-t-on passer les tests du GED?	3
5. Personnes à besoins spéciaux :	3
6. Quelle est la matière couverte par les tests du GED?	3
7. Le diplôme du GED est-il équivalent au diplôme d'études secondaires?	4
8. Qui reconnaît un diplôme du GED?.....	5
9. Coût d'inscription	5
10. Formulaire d'inscription GED	6
11. Comment se préparer pour les tests du GED?	6
12. Où et quand peut-on passer les tests du GED?.....	6
13. Que dois-je apporter à la séance de tests du GED?	7
14. Résultats des tests du GED.....	7
15. Y-a-t-il possibilité de reprise?.....	8
16. Adresse et Numéro de téléphone	8

L'usage du masculin a été utilisé dans le livret afin d'alléger le texte.

**Tests d'évaluation en éducation générale Service
de tests du GED**

« Programme de tests d'équivalence d'études secondaires pour adultes »

Avant-propos

Les tests d'évaluation en éducation générale (GED) constituent un programme international de tests destiné aux adultes qui souhaitent terminer leurs études secondaires. Nous reconnaissons que les adultes acquièrent des connaissances et des concepts par le travail, la formation, le voyage, la lecture et d'autres apprentissages informels. Les tests du GED sont un outil de mesure du niveau des connaissances acquises par l'expérience – connaissances qui sont souvent équivalentes ou supérieures à celles d'un diplômé de l'école secondaire.

Les tests du GED sont offerts au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays. Ce livret devrait répondre à la plupart des questions habituellement posées au sujet du GED. Veuillez le lire attentivement. Nous vous recommandons de discuter du GED avec quelqu'un qui connaît le programme. Le personnel du Ministère peut répondre à vos questions. Des renseignements peuvent également être obtenus auprès des Collèges communautaires et des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick.

Vous pouvez communiquer directement avec l'examineur en chef du GED en utilisant l'adresse, les numéros de téléphones ou de photocopieurs, ou encore l'adresse de courriel apparaissant à la page 8.

*L'acronyme GED est utilisé internationalement. Il s'agit d'un terme anglais « General Educational Development ».

1. En quoi consistent les tests du GED?

Le GED consiste en une batterie de cinq tests dans les matières suivantes : Langue française — lecture, sciences humaines, langue française — écriture, sciences et mathématiques. Ces tests évaluent les connaissances et habiletés importantes, acquise normalement au cours d'un programme régulier de fin d'études du secondaire, tel que : la compréhension, l'évaluation, l'analyse, le jugement, l'expression d'idées et d'opinions écrites. Des questions à choix multiple sont utilisées pour chacun des tests. Le test de mathématiques comprend dix questions à format alternatif et le test de langue française — écriture comprend une production écrite. Pour répondre aux questions de chacun de ces tests, vous devez faire appel à des connaissances générales et à votre esprit d'analyse. Seulement, quelques questions demandent des faits précis, détails ou définitions.

Les tests sont disponibles en anglais et en français. Au Nouveau-Brunswick, un candidat aux tests du GED peut combiner la langue dans laquelle il choisit d'écrire les tests, soit dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, selon son choix. Toutefois, le candidat doit réussir tous les tests afin de recevoir le diplôme. Le candidat peut également faire une reprise dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada de son choix, puisqu'il est permis de combiner les langues pour effectuer le test.

Les tests utilisés au Canada ont été préparés pour les Canadiens. Les tests sont disponibles dans divers formats, tel qu'en impression normal et en gros caractères.

2. Suis-je admissible aux tests du GED?

Vous devez satisfaire aux trois conditions suivantes afin de passer les tests au Nouveau-Brunswick;

- a) ne pas détenir un diplôme d'études secondaires (le demandeur pourrait cependant détenir le diplôme d'études secondaires du programme d'adaptation scolaire); et
- b) être âgé d'au moins 19 ans;
- c) ne plus être inscrit dans le système scolaire public.

3. Quelle est la durée des tests du GED?

Les cinq (5) tests peuvent être écrits sur deux jours, pour un total de sept (7) heures cinq (5) minutes (voir page 9)

Il est aussi possible de planifier les tests pour les passer un à la fois.

4. Pourquoi désire-t-on passer les tests du GED?

Voici quelques raisons qui motivent les personnes à passer les tests :

- obtenir un diplôme d'équivalence d'études secondaires;
- se qualifier pour un meilleur emploi;
- obtenir une promotion au sein de leur organisation;
- présenter une demande d'admission à des établissements de formation et d'enseignement;
- par satisfaction personnelle.

5. Personnes à besoins spéciaux :

Des dispositions spéciales de test peuvent être faites pour les candidats qui, en raison d'un handicap physique, psychologique ou de difficultés d'apprentissage, peuvent ne pas avoir la capacité ou les compétences de prise d'épreuve requises dans les conditions de test standard.

Certains accommodements sont offerts sur demande; cependant, pour obtenir des dispositions spéciales il sera exigé de fournir de la documentation supplémentaire au Ministère.

Veillez communiquer avec l'examineur en chef du GED pour obtenir le formulaire de demande d'accommodement. Vous pouvez aussi y accéder sur notre site web (voir page 9).

6. Quelle est la matière couverte par les tests du GED?

TEST	CONTENU	%	NOMBRE DE QUESTIONS	DURÉE
Langue française — écriture	Structure grammaticale	30 %	50	80 minutes
	Vocabulaire	30 %		200-250 mots
	Orthographe syntaxe et ponctuation	25 %		
	Organisation du texte	15 %		
	Production écrite			

Sciences humaines	Histoire canadienne Histoire du monde Économie Instruction civique et gouvernement Géographie	25 % 15 % 20 % 25 % 15 %	50	75 minutes
Sciences	Sciences de la vie Sciences physiques (physique et chimie) Sciences de la terre et de l'espace	45 % 35 % 20 %	50	85 minutes
Langue française — lecture	Textes littéraires 1 choix pour chacun de ces champs : • poésie • drame • prose fictionnelle avant 1920 • prose fictionnelle de 1920-1960 • prose fictionnelle après 1960 Textes non fictionnels • prose non fictionnelle • Biographie, critique des arts visuels et du spectacle • Documents de travail et communautaires	75 % 25 %	40	70 minutes
Mathématiques	Opérations numériques et sens numérique Mesure et géométrie Analyse de données, statistiques et probabilités Algèbre, fonctions et configurations	25 % 25 % 25 % 25 %	50	100 minutes (deux parties : 50 minutes chaque partie)

Partie I : La calculatrice est fournie (Casio fx-260 Solar).

Partie II : La calculatrice n'est pas permise.

7. Le diplôme du GED est-il équivalent au diplôme d'études secondaires?

Dans le programme d'évaluation GED, votre rendement est comparé à celui des finissants de l'école secondaire pour ces mêmes tests. Les tests tiennent compte des aptitudes et des

connaissances que les personnes devraient normalement retenir de l'école secondaire, comme la capacité de raisonner, de regrouper de l'information et de tirer des conclusions.

Si vous obtenez une note standardisée d'au moins 450 sur 800 sur chaque test, vous recevrez un diplôme d'équivalence d'études secondaires. Ce diplôme indique que vous avez l'équivalence d'un diplômé de l'école secondaire ainsi que le potentiel et la maturité nécessaire pour réussir dans des domaines de formation continue ou d'études plus avancées. Toutefois, les connaissances spécifiques – comme les formules mathématiques et chimiques ou les travaux d'auteurs particuliers – qu'aurait un élève récemment diplômé ne sont pas vérifiées. Les tests GED ne donnent droit à aucun crédit.

8. Qui reconnaît un diplôme du GED?

Le diplôme du GED est généralement accepté comme répondant aux exigences du diplôme de fin d'études du secondaire pour des fins d'emploi, d'avancement, de permis et de poursuite des études. Toutefois, le Ministère ne peut garantir que ce diplôme sera accepté par les employeurs ou les établissements postsecondaires dans tous les cas.

De nombreux collèges communautaires et universités acceptent les résultats de tests du GED satisfaisants comme l'un des facteurs dans l'évaluation des critères d'admission en tant qu'étudiant mature.

Les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick accepteront le diplôme du GED comme équivalent à l'achèvement d'études secondaires. Veuillez consulter les annuaires des programmes des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick afin de connaître les conditions d'admission spécifiques.

9. Coût d'inscription

Il n'y a aucun coût d'inscription pour passer les tests du GED. Des exemplaires supplémentaires de relevés de notes peuvent être obtenus pour un montant de cinq dollars chacun. Un diplôme de remplacement peut être obtenu pour un montant de dix dollars.

10. Formulaire d'inscription GED

Les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne (voir l'adresse du site Web à la page 9). Des exemplaires papiers des formulaires d'inscription peuvent également être obtenus directement auprès du Ministère.

Après avoir rempli soigneusement le formulaire de d'inscription, veuillez le soumettre par la poste, par courriel ou par télécopieur.

En raison du nombre de sièges limités, il est conseillé de soumettre votre demande tôt. Votre demande doit être reçue au moins deux (2) semaines avant la date de test que vous avez sélectionnée.

Les candidats sont priés de communiquer avec l'examineur en chef du GED une (1) semaine à l'avance de la date prévue des tests s'ils ne peuvent pas se présenter à la séance de test planifiée, comme prévu.

Les formulaires d'inscriptions sont conservés pour une période d'un an.

11. Comment se préparer pour les tests du GED?

Les compétences que vous avez acquises, par le travail, par la formation, par la lecture ou par expérience de vie vous ont déjà aidé à vous préparer aux tests du GED. Pour vous préparer davantage, vous pourriez :

- Suivre un cours préparatoire au GED à un centre communautaire d'apprentissage pour adultes. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des services d'emploi et d'apprentissage continu au numéro sans frais d'appel suivant : 1-877-444-0510 ou avec votre Comité régional d'apprentissage pour adultes de votre région.
- Consulter les livres qui se trouvent dans les bibliothèques et qui traitent des matières qui font l'objet des tests.
- Vous procurez le manuel préparatoire aux tests du GED auprès de votre bibliothèque ou de votre librairie locale ou encore auprès des écoles de votre communauté.
- Suivre un programme préparatoire aux tests du GED en ligne. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des services d'emploi et d'apprentissage continu au numéro sans frais suivant : 1-877-444-0510.

12. Où et quand peut-on passer les tests du GED?

Des séances de tests se déroulent dans différentes régions de la province

Environ une semaine avant la séance de test, vous serez avisé du lieu spécifique, des dates et des heures de tests.

Les séances de tests sont planifiées régulièrement au cours de l'année.

Communiquez avec l'examineur en chef du GED pour des informations supplémentaires.

13. Que dois-je apporter à la séance de tests du GED?

À votre arrivée à la séance de test, vous devez présenter une pièce d'identité valide munie d'une PHOTO sur laquelle figure votre nom, votre prénom, votre adresse, votre date de naissance et votre signature (par exemple : un permis de conduire, un passeport ou une carte d'identité militaire valide). Vous ne serez pas permis de passer les tests sans une pièce d'identité valide munie d'une PHOTO. Le papier brouillon, les crayons, les calculatrices, etc. sont fournis aux séances de tests. Aucun livre de référence, règle à calculer ou dictionnaire n'est permis pendant que vous passez les tests.

14. Résultats des tests du GED

Un diplôme d'équivalence d'études secondaires sera remis à chaque candidat ayant obtenu une note standardisée de 450 sur 800 sur chaque test.

Vous devez compléter les questions à choix multiples (partie I) et la production écrite (partie II) afin d'obtenir une note sur le test de Langue française — écriture. Les deux parties sont combinées pour donner une note globale. Deux évaluateurs font la correction de la production écrite selon le barème établi. Il est important de noter qu'une note inférieure à deux (2) en production écrite est jugée comme étant une note insuffisante et se traduira par la note de zéro (0) sur le test de Langue française — écriture.

Dans les six (6) semaines après avoir passé les tests vos résultats de test vous seront communiqués. Un diplôme et un relevé de notes seront envoyés par la poste aux clients lorsque les cinq (5) tests auront été réussis.

Si vous désirez qu'un relevé de notes soit envoyé à quelqu'un d'autre que vous-même, vous devez soumettre une demande au Service Nouveau-Brunswick (SNB) et choisir l'une des trois options : en ligne www.snb.ca/gedf ; par téléphone au 1.888.762.8600 ou en personne au bureau de SNB le plus près. Les frais pour un relevé de notes est 5.00 \$.

15. Y-a-t-il possibilité de reprise?

Vous pouvez reprendre n'importe quel test pour lequel vous avez obtenu une note inférieure à 450 sur 800.

Livraison de test en format papier et à l'ordinateur : Pour atteindre la note standard de passage, les candidats peuvent reprendre un test sur une zone de contenu selon les consignes suivantes :

- a. Après la tentative initiale du candidat, ce dernier pourra reprendre le test d'une zone de contenu deux fois sans délai entre les reprises.
- b. Après la troisième tentative, chaque tentative de reprise de test subséquente sera précédée d'un délai d'attente de 60 jours

Un test réussi peut être repris si un employeur ou un établissement de formation exige un rendement plus élevé.

16. Adresse et Numéro de téléphone

Les candidats qui désirent passer les tests du GED en français peuvent écrire ou communiquer avec :

Examineur en chef du GED
Directions des services d'emploi et d'apprentissage continu
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
470 rue York, pièce 120
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-8251, (506) 444-2525, 1-877-453-3030 (sans frais)
Télécopieur : (506) 444-4078
Courriel : nb-ged-n-b@gnb.ca

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter le site internet à l'adresse suivante :
www.gnb.ca/postsecondaire